



Mention de Master IDS (Intervention et Développement Social)

Parcours Master 1 & 2 ANACIS (Analyse et Conception de l'Intervention Sociale)

Contacts

Université Lyon2, UFR Anthropologie, Sociologie et Science Politique, Campus Portes des Alpes, 5 Avenue Pierre Mendès-France, 69676 Bron CEDEX / Téléphone : 04 78 77 23 23 / <http://assp.univ-lyon2.fr/>

master-ids-anacis@listes.univ-lyon2.fr

ARFRIPS, 10 Impasse Pierre Baizet, 69009 Lyon / Téléphone : 04 78 69 90 90/ www.arfrips.fr

CCAURA, 20 rue de la Claire, 69009 Lyon / Téléphone : 04 37 64 47 20 / www.ccaura.fr

Ecole Rockefeller, 4 avenue Rockefeller, 69008 Lyon / Tel : 04 78 76 52 22 / www.ecole-rockefeller.com

Comité pédagogique de direction :

Bertrand Ravon, Professeur des Universités, Lyon2, Directeur, bertrand.ravon@univ-lyon2.fr

Nicolas Béрут, Directeur du Collège Coopératif Rhône-Alpes, coordinateur pédagogique CCAURA, n.berut@ccra.asso.fr

Béatrice Deries, Formatrice-chercheuse, coordinatrice pédagogique Ecole Rockefeller, beatrice-deries@ecole-rockefeller.com

Emmanuel Saulnier, Formateur-chercheur, coordinateur pédagogique ARFRIPS, e.saulnier@arfrips.fr

Accueil & gestion de scolarité

Charlotte Lesueur, coordinatrice et responsable masters et formation continue, UFR ASSP Lyon 2, Bureau H316, Tél. 04 78 77 30 18, charlotte.lesueur@univ-lyon2.fr

« Intervention et développement social » : une mention innovante, à l'articulation de la recherche et de l'action publique

Cette nouvelle mention de master a été créée en 2016. Elle regroupe 3 parcours existants : « Analyse et Conception de l'Intervention Sociale » (ANACIS, Lyon2), « Inégalités et Discriminations » (ID, Lyon2) et « Politiques Sociales et Développement Territorial » (PSDT, Université Jean Monnet, Saint-Etienne).

Le champ d'action « intervention et développement social » recouvre des activités très diversifiées de lutte contre les différentes formes de précarité et d'inégalité. Il articule des missions de conduite et de conception de l'action, dans les domaines d'appellations plus ou moins contrôlées que sont l'accompagnement social, le développement territorial, la participation citoyenne, la santé mentale, la prévention de la toxicomanie, la lutte contre les discriminations, etc. Ses méthodes d'intervention sont fondées sur l'expérimentation de nouvelles formes de relation à autrui, faisant droit aux conceptions et aux capacités des personnes ou des groupes en situation de vulnérabilité.

La création de la mention IDS est ouverte dans un contexte de reconfiguration des enjeux, des structures et des métiers de l'intervention (augmentation sans précédent des situations de vulnérabilité, promotion des droits des personnes à l'habiter, à l'égalité, etc., extension des dispositifs d'action locale transversale, généralisation des protocoles d'action, montée en charge des modalités collectives d'accompagnement, etc.). En complémentarité avec les formations centrées sur la gestion financière des politiques publiques, la mention IDS se donne comme objectif de contribuer au pilotage de ces missions complexes en appui sur les connaissances produites par la recherche en sciences humaines et sociales. Une activité de recherche qui ne doit jamais oublier de penser ses usages publics. C'est pourquoi la question de la circulation des savoirs entre le monde de la recherche universitaire et le monde des milieux professionnels est une préoccupation centrale de notre formation. La mention IDS est adossée au Centre Max Weber (UMR 5283) qui regroupe la quasi totalité des enseignants chercheurs statutaires intervenant dans la mention. Un enseignement commun aux 3 parcours de la mention, consacré aux dynamiques de l'intervention par la recherche, fera l'objet de journées d'études (organisées avec le CMW), de journées d'études partenariales (organisées avec des associations et des institutions du secteur) et de « journées de terrain » (organisées avec des professionnels de terrain).

Description du parcours de master ANACIS (ANalyse et Conception de l'Intervention sociale)

Le parcours ANACIS vise à former des étudiants en situation d'emploi ou en formation initiale aux métiers de cadre de l'intervention sociale et médico-sociale. L'enjeu est de doter ces futurs cadres d'une compétence réflexive fondée sur la conduite d'enquêtes en sciences humaines et sociales, menées au plus près des problèmes rencontrés sur le terrain, en vue d'élaborer, de conduire, de coordonner, d'analyser ou d'évaluer des actions complexes dans un établissement, un service ou un territoire.

Connaissances visées : Une connaissance approfondie des transformations du secteur (politiques sociales, attentes du public, pratiques professionnelles, encadrement de l'action) ; une connaissance critique des modalités de régulation de l'action (diagnostics de territoire, élaboration de projets d'établissement ou de service, chartes qualité, recommandations de bonnes pratiques, etc.) ; une connaissance pratique des outils de l'enquête de terrain à propos notamment des situations problématiques rencontrées dans l'action ; une connaissance pragmatique des modes de valorisation de l'action (capacité à la traduction et à la diffusion de savoirs innovants et situés).

Compétences à acquérir : Compétences analytiques nées de la recherche en sciences sociales en matière de conception, de conduite et d'évaluation de l'action sociale : diagnostics, études, projets, recherches-actions-collaboratives, etc. Compétences au développement auprès d'équipes et de réseaux d'intervenants : conseil, supervision, formation, coordination.

Public visé

- Etudiants en formation initiale, jouissant d'une expérience significative (bénévole ou professionnelle) du secteur de l'intervention sociale et qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'encadrement de l'intervention sociale fondé sur une analyse réflexive de l'action (études et conseil, coordination, ingénierie, développement, formation, etc.).

- Professionnels de l'intervention sociale (niveau III de qualification, 5 ans d'expérience), en recherche de mobilité professionnelle, soit vers un poste de chef de service, de chargé de mission, de conseiller technique, de formateur, de directeur de structure..., soit vers un nouveau champ de l'intervention sociale éloigné de leur profil initial.

- Autres professionnels de qualification équivalente à une Licence de sciences humaines et sociales, en reconversion.

Un partenariat solide avec les établissements de formation supérieure au travail social

Le parcours ANACIS a été créé en 2005 par convention avec le Collège Coopératif Rhône-Alpes, habilité à délivrer le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) sous condition d'un partenariat avec l'université. Plusieurs modules de formation sont mutualisés entre les deux formations. En 2016, ANACIS a fusionné avec le parcours de master « PASSE » (Pilotage des Associations du Social et de la Santé en Europe), parcours optionnel créé en 2013 en partenariat avec l'Ecole Rockefeller et l'Association régionale de formation de recherche et d'innovation aux pratiques sociales – ARFRIPS) et la Haute Ecole de la Province de Liège (Belgique).

L'inscription dans un parcours LMD « Intervention sociale »

ANACIS s'inscrit dans la suite logique du partenariat initié en 2000 avec l'Ecole Rockefeller et l'ARFRIPS, autour d'un dispositif inédit de formation des étudiants préparant le DEAS (Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social) ou le DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé). A terme, ce dispositif intitulé « Le travail

social en actes » débouchera sur une équivalence de niveau Licence. Le master ANACIS pouvant déboucher sur une thèse de doctorat en sociologie et sciences sociales, Lyon2 pourra alors offrir un parcours de formation Licence/Master/Doctorat en « intervention sociale ».

Un réseau de recherche collaborative bien implanté régionalement

ANACIS travaille avec des organismes de recherche et des observatoires de l'action sociale et de la santé mentale [ONSMP-ORSPERE (Observatoire National des pratiques en santé mentale et précarité), MRIE Mission Régionale d'Information sur les Exclusions Rhône-Alpes, Lyon ; CERPE Centre d'Etudes et de Recherches des Pratiques de l'Espace, Lyon ; GRAC (Coopérative de recherche-action, Lyon), PREFAS RA (Pôle d'étude de recherche et de formation en action sociale Rhône-Alpes)], d'importantes fédérations d'établissements socio-éducatifs et médico-sociaux [PRADO Rhône-Alpes ; ADAPEI du Rhône ; ADSEA 69 et SLEA, associations de protection de l'enfance, Lyon], différentes directions départementales et régionales [Conseil Général du Rhône, de la Loire, l'Isère et de l'Ain ; Direction Régionale Jeunesse et sport et cohésion sociale ; Métropole du Grand Lyon], des organisations représentatives du secteur [URIOPSS]. Elle est également en lien avec de nombreux acteurs du champ social et sanitaire de la Région Rhône-Alpes, en premier lieu les anciens étudiants. Elle est enfin adhérente du réseau national RUFSS (Réseau Universitaire des Formations sociales) qui rassemble la plupart des formations supérieures universitaires dédiées à l'action sociale et ses professionnels.

Des relations internationales en développement

Les enseignants-chercheurs d'ANACIS sont inscrits dans plusieurs réseaux internationaux de recherche en travail social: Chaire « Politiques sociales et Travail social » de l'Université de Fribourg (CH), Hautes Ecoles de Namur et de Genève, Département Travail social de l'Université de Québec à Montréal. La convention portée par l'Ecole Rockefeller et l'ARFRIPS avec la Haute Ecole de la Province de Liège et la Haute Ecole Libre de Mosane (Master en ingénierie et action sociale) permet d'organiser des échanges entre étudiants belges et français.

Contenu de la formation

Le master ANACIS comprend 4 semestres sur 2 années. Le 1^{er} semestre, suivi principalement par les étudiants en formation initiale, – les étudiants en formation continue, sous réserve de la validation de leurs expériences professionnelles, pouvant bénéficier d'une équivalence qui les dispensera des enseignements du 1^{er} semestre – est organisé de manière habituelle, en concertation avec les parcours où les enseignements sont mutualisés (Parcours Inégalités et discrimination, parcours sociologie). Les cours des 3 semestres suivants sont distribués en 18 sessions de 3 jours par mois (6 sessions par semestre), dont 3 journées d'étude organisées sous l'égide du Centre Max Weber. Par ailleurs, une période de 6 mois est aménagée en fin de formation aux étudiants en formation continue pour la rédaction du mémoire. Une promotion de 25 étudiants environ, FI et FC confondus, ouvre chaque année.

En tant que discipline pivot, la sociologie est très présente au début de la formation. Elle est, chemin faisant, articulée aux autres disciplines mobilisées : l'histoire, l'anthropologie, la science politique, les sciences de l'éducation, le droit, la psychologie.

Les différents modules de formation se répartissent de la manière suivante (voir plus loin le tableau du détail des éléments d'enseignement, de leur volume horaire et de leurs modalités d'évaluation) :

SEMESTRE 1

UE A1 - Dynamique de l'intervention par la recherche I

Introduction au parcours de master ANACIS, du point de vue de l'articulation entre recherche et intervention sociale. Compétences visées : capacité à conduire des recherches-actions collaboratives et à soutenir des équipes de professionnels.

UE B1 - Introduction à l'analyse de l'intervention sociale

Ce module est centré sur l'acquisition des connaissances de base permettant de contextualiser sur un plan historique, sociologique et juridique les politiques sociales.

UE C1 - Sociologie et sciences sociales

L'enjeu de ce module est de savoir se repérer dans les principaux courants de la sociologie, discipline pivot du master ; obtenir le niveau d'anglais requis pour une formation de master tout en se familiarisant avec le vocabulaire de l'intervention sociale.

SEMESTRE 2

UE A2 - Approches croisées de l'intervention sociale

Il s'agit ici d'acquérir des connaissances de base sur l'histoire et l'actualité du travail social et de ses acteurs professionnels dans ses articulations avec les domaines connexes de la santé mentale, de l'insertion, du handicap, du développement local, etc.

UE B2 - Pratiques professionnelles

Ce module est centré sur la connaissance de différentes modalités d'appui aux professionnels de l'intervention sociale (dispositifs d'analyse des pratiques et de coordination de réseaux professionnels) et la capacité à mettre en œuvre une des méthodes étudiées.

UE C2 - Méthodologie de recherche

Cet enseignement porte sur la capacité à construire une problématique de recherche, à mener une enquête exploratoire, à analyser des matériaux empiriques. Le projet de recherche est élaboré à partir du terrain de stage pour les étudiants en formation initiale et à partir du lieu professionnel pour les étudiants en formation continue. Les projets sont évalués en séminaire par un binôme constitué d'un enseignant-chercheur universitaire et d'un formateur-chercheur membre de l'équipe pédagogique du parcours.

SEMESTRE 3

UE A3 - Dynamiques de l'intervention par la recherche II

Il s'agit d'acquérir un savoir-faire en matière d'étude de terrain et de recherche-intervention ; savoir construire un projet de recherche appliquée et être en capacité de restituer un savoir de recherche auprès des professionnels et/ou des usagers impliqués.

UE B3 - Problématisation de l'intervention sociale

Cet enseignement vise l'approfondissement de la capacité analytique relative à une approche pluridisciplinaire du secteur social et de ses transformations.

UE C3 - Pilotage de l'intervention sociale

Ce module porte sur une connaissance critique et pratique des outils de pilotage des organisations du secteur et la capacité à concevoir et conduire des actions concertées. Enseignement mutualisé tous les 2 ans avec le Master en Ingénierie et actions sociales des Hautes Ecoles de Liège (20 étudiants), sous la forme d'un séminaire de 3 jours (18h) se tenant alternativement à Liège et à Lyon.

SEMESTRE 4

UE A4 - Recherche appliquée et insertion professionnelle

Ce module est l'aboutissement de la formation, à travers la conduite d'une recherche en milieu professionnel et la production final d'un mémoire en situation professionnelle. Le mémoire est soutenu devant un jury comprenant 3 membres : le directeur de mémoire, un représentant du monde professionnel et un enseignant/formateur-chercheur. Au moins un des membres du jury appartient à l'équipe pédagogique. Le jury est présidé par un enseignant-chercheur statutaire de l'université.

Dynamique pédagogique et organisation de la formation

A l'exception d'une partie des enseignements mutualisés du 1er semestre, les cours ont lieu sous forme de session de 3 jours consécutifs chaque mois. Ces sessions sont thématiques. Elles sont articulées autour d'un domaine d'intervention (ex. : santé mentale, protection de l'enfance, etc.), d'une perspective théorique (ex. : sociologie des problèmes publics, anthropologie de la vulnérabilité, clinique de l'accompagnement), d'une pratique d'intervention (ex. conduite d'études et de diagnostic, travail en réseau, analyse des pratiques professionnelles) ou d'un approfondissement méthodologique (ex. outils de l'enquête, ateliers d'écriture du mémoire, bibliographie).

Maquette des enseignements

UE	ECTS	Nom de l'UE Eléments d'enseignements [enseignements mutualisés]	Heures étudiant	Notation
SEMESTRE 1			223	
UE A1	10	Dynamique de l'intervention par la recherche	104	NOTE à l'UE
		De l'expertise à l'intervention	21 CM	
		Conduite de projet de recherche en situation professionnelle	33	
		Autoformation guidée	50 [à dist.]	
UE B1	10	Introduction à l'analyse de l'intervention sociale	56	NOTE à l'UE
		Mutations du travail social	28	
		Sociologie des inégalités sociales [M1 ID]	14	
		Droit et reconfigurations institutionnelles [M1 ID]	14	
UE C1	10	Sociologie et sciences sociales	63	
		Grands courants de la sociologie contemporaine [M1 sociologie]	21 CM	NOTE
		Approfondissement théorique 1[M1 sociologie]	21	NOTE
		Anglais spécialisé	21	NOTE
SEMESTRE 2			194/212	
UE A2	10	Approches croisées de l'intervention sociale	54	NOTE à l'UE
		Politiques sociales [DEIS]	18	
		Disciplines, pratiques, champs d'action de l'intervention sociale [DEIS]	18	
		Institutions, associations, organisations et professions du secteur social, approches juridiques du travail. [DEIS]	18	
UE B2	10	Pratiques professionnelles	54	
		Intervention sociale et soutien à la professionnalité, analyse des pratiques professionnelles	18	NOTE
		Travail collaboratif et développement social	18	
		Stage		
		Rapport de stage		NOTE
		Hors session		
UE C2	10	Méthodologie de recherche	86/104	NOTE à l'UE
		Méthodologie d'enquête	18	
		Accompagnement	18 (+18 FC)	
		Autoformation guidée	50 (à dist)	
SEMESTRE 3			200/218	
UE A3	10	Dynamiques de l'intervention par la recherche	98/116	NOTE à l'UE
		Journées d'étude CMW	18	
		Journées d'étude partenariale et/ou journées de terrain	12	
		Conduite de projet	18 (+18h spécifique FC)	
		Autoformation guidée	50 (à dist)	
		Accompagnement		
UE B3	10	Problématisation de l'intervention sociale	48	NOTE à l'UE
		Sociologie des problèmes sociaux [DEIS]	18	
		Droit et politiques publiques [DEIS]	12	
		Histoire, sociologie et clinique de la relation d'aide [DEIS]	18	
		Stage		
UE C3	10	Pilotage de l'intervention sociale	54	NOTE à l'UE
		Ethique et protocolisation	12	
		Expertise, savoirs et participation des usagers	12	
		Travail en réseau et action collective	12	
		Ingénierie, gestion de projet et évaluation	18	
SEMESTRE 4			54/60 +147	
UE A4	30	Recherche appliquée et insertion professionnelle	54/60	
		Méthodologie d'enquête	18	
		Méthodologie d'analyse de données	18	
		Méthodologie de mémoire	18 (+6h FC)	
		Rédaction du mémoire	[147]	NOTE
		Guidance mémoire		
		Soutenance mémoire		NOTE

Stage

Le stage est d'une durée minimum de 2 mois, soit 307h environ ou 43 jours travaillés. Il est obligatoire pour les étudiant.e.s en formation initiale ou en reprise d'étude (congé-formation). Il est mené en alternance au 2d semestre du M1. Il est conduit au sein d'une institution (collectivité, entreprise, association...) du domaine d'action considéré. Il fait l'objet d'une convention signée entre l'Université et l'organisme. En cas de prolongement du stage en seconde année, il peut être mené dans une autre organisation. Il est encadré puis évalué par au moins deux référents (professionnel.le et universitaire). Généralement, le référent universitaire du stage est le directeur de mémoire. Le référent professionnel est présent lors de la soutenance de mémoire comme représentant du monde professionnel. S'il y a lieu, l'un et l'autre se rencontrent en présence de l'étudiant en début de stage.

Le stage a pour objectif de donner aux étudiant.e.s les cadres de l'expérience professionnelle, en lien avec les enjeux théoriques et pratiques du parcours considéré. Les connaissances à acquérir portent sur la maîtrise de l'enquête in situ et de l'approche critique en temps professionnel contraint. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage d'une trentaine de page précisant le contexte du stage, la commande initiale, le déroulé des opérations, la progression de l'étudiant, les difficultés rencontrées. Il est distinct du mémoire de fin d'étude.

Débouchés

Le parcours ANACIS débouche sur des métiers de l'encadrement de l'intervention sociale, différents selon l'expérience professionnelle accumulée : chefs de service, responsables de structures ou d'établissement (exemple : directeur de Maison d'enfants à caractère social – MECS), animateurs de réseaux ou de dispositifs régionaux (ex. coordination ARS-Rhône-Alpes de la Permanence d'accès aux soins et à la santé-PASS), experts-conseils (ex. direction de l'évaluation au sein d'une fédération d'établissements de protection de l'enfance), chargé de mission (ex. chargé de mission antenne régionale Fondation Abbé Pierre), chargé d'étude (ex. étude diagnostic social de territoire), conseiller technique (ex. chargé d'étude et de développement territorial région Rhône Alpes AGHEFIP), formateur (ex. direction de filière au sein d'un établissement de formation supérieure au travail social), consultant (ex. superviseur d'équipe et consultante formatrice).

La formation permet également d'accéder, sous condition, à la préparation d'une thèse en sociologie et sciences sociales.

Conditions d'accès

Le parcours ANACIS est ouvert :

- aux étudiants en formation initiale disposant d'une Licence en Sciences Humaines et Sociales ou équivalent, et bénéficiant d'une expérience – y compris bénévole – du secteur de l'intervention sociale.
- aux étudiants en formation continue pouvant justifier d'une Licence en Sciences Humaines et Sociales ou équivalent.

- aux étudiants en formation continue justifiant d'un niveau III de qualification dans le secteur social et plus de 5 années d'expérience professionnelle dans le secteur. Pour ces étudiants, une dispense des UE du semestre 1 peut être envisagée, au titre de la Validation des Acquis Professionnels (VAP).

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission composée d'enseignants/formateurs-chercheurs et de praticiens, membres de l'équipe pédagogique du parcours. Le dossier est composé d'une lettre de motivation et d'un pré-projet de recherche articulé autour de son cursus de formation et de son expérience (bénévole, citoyenne, professionnelle) du secteur large de l'intervention sociale. Après présélection des dossiers, les candidats retenus sont convoqués à un entretien devant un jury chargé de prendre les décisions d'admission.

Quel que soit le semestre d'entrée en formation, les dossiers de candidatures dématérialisés via la plateforme E-candidat Lyon 2 seront à transmettre avant mi-mai (1^{ère} vague) ou avant la fin-août (2^{de} vague). Les commissions de sélection se réunissent début juin et/ou début septembre.

Les modalités de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) se font en lien avec le service de formation continue de l'Université, auprès duquel les candidats déposent une demande de validation. Un tuteur accompagne individuellement le candidat dans la réalisation d'un travail présentant et valorisant son parcours professionnel du point de vue des domaines de compétences propres au diplôme visé. Ce travail est ensuite soutenu devant un jury de 3 membres (deux enseignants-chercheurs ou formateurs-chercheurs et un praticien représentant le champ professionnel considéré). Le jury est présidé par un enseignant-chercheur statutaire (MC ou PU). Le jury peut décider d'accorder tout ou partie du diplôme ou bien invite le candidat à compléter son parcours par le suivi de tel ou tel module de formation avant de se représenter devant le même jury, une fois ledit parcours accompli.

CALENDRIER - ANACIS promotion 9, septembre 2018-juillet 2020

Année 1		Année 2	
1 ^{er} semestre	2d semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
étudiants en formation initiale principalement	étudiants en formation initiale et formation continue	étudiants en formation initiale et formation continue	étudiants en formation initiale et formation continue
12 semaines de cours (17 sept. 2018-16 décembre 2018)	7 sessions de 3 jours	4 sessions de 3 jours	7 sessions de 3 jours
	1. 16 17 18 janvier 2019	8. 4 5 6 septembre 2019	12. 8 9 10 janvier 2020
	2. 13 14 15 février 2019	9. 2 3 4 octobre 2019	13. 5 6 7 février 2020
	3. 13 14 15 mars 2019	10. 6 7 8 novembre 2019	14. 11,12,13 mars 2020
Rentrée 17 septembre 2018, 14h	4. 10 11 12 avril 2019	11. 4 5 6 décembre 2019	15. 1 2 3 avril 2020
	5. 15 16 17 mai 2019		16. 13 14 15 mai 20120
Semaine de rattrapage éventuel : 17-21 décembre 2018	6. 5 6 7 juin 2019		17. 3 4 5 juin 2020
	7. 3 4 5 juillet 2019		18. 1 2 3 juillet 2020
<p>Soutenance des mémoires :</p> <p>FI : avant le 18 septembre 2020</p> <p>FC : jusqu'à fin novembre 2020</p>			

Modalités de contrôle des connaissances

- 1) L'évaluation se fait par UE et non par EP (sauf UE C1 ; B2 et A4).
- 2) L'évaluation de toutes les UE (sauf l'UE C1) se fait exclusivement par contrôle continu. Pour la 2de session, une note complémentaire est demandée.
- 3) Pour l'évaluation de l'UE C1, cf. les MCC du Master de sociologie

UE	coefficient	Intitulé de l'UE	Type de l'épreuve	Forme de l'épreuve	Date de rendu	
SEMESTRE 1						
A1	10	Coef. 1	Dynamique de l'intervention par la recherche I	Rédaction d'une note réflexive « intentions de recherche et parcours personnel de formation »	Document dactylographié de 5 p. environ	Décembre 2018
B1	10	Coef. 1	Introduction à l'analyse de l'intervention sociale	Note de Synthèse	Document dactylographié de 10 p. environ	Décembre 2018
C1	10	Coef. 1	Sociologie et sciences sociales	cf. MCC M1 sociologie	cf. MCC M1 sociologie	Janvier 2018
			Anglais	Oral et/ou Ecrit	cf. Référent	Janvier 2018
SEMESTRE 2						
A2	10	Coef. 1	Approches croisées de l'intervention sociale	Note de lectures	Document dactylographié de 5 p. environ	Fin mai 2019
B2	10	Coef. 1	Pratiques professionnelles	Soutenance orale du projet de recherche (FC et FI)	Oral (15mn de présentation + 15mn de discussion)	Fin mai 2019
				Rapport de stage (FI).	Rapport de stage (30 p. environ)	Fin mai 2019
C2	10	Coef. 1	Méthodologie de recherche	Rédaction d'un projet de recherche en situation professionnelle	Document dactylographié de 15 p. environ	Fin mai 2019
SEMESTRE 3						
A3	10	Coef. 1	Dynamique de l'intervention par la recherche II	Elaboration par autoformation guidée d'une problématique de mémoire	Document dactylographié de 10 p. environ	Décembre 2020
B3	10	Coef. 1	Problématisation de l'intervention sociale	Exposé oral de l'avancement de la recherche en situation d'intervention	Oral (15mn de présentation + 15mn de discussion)	Juin 2020
C3	10	Coef. 1	Pilotage de l'intervention sociale	Compte rendu collectif de situations professionnelles relatives au pilotage de l'intervention sociale	Travail de groupe	Juillet 2020
SEMESTRE 4						
A4	30	Coef. 3	Recherche appliquée et insertion professionnelle	Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche en situation professionnelle	Cf. modalités pédagogiques ANACIS	Septembre 2020 (FI) / Novembre 2020 (FC)*

* FC : Si vous souhaitez soutenir l'année suivante (2021-2022), vous devrez vous réinscrire administrativement (paiement des droits nationaux en Master, soit environ 243 euros)

Première session :

Semestre 1 (M1) : Les jurys du premier semestre se réuniront lundi 11 février après-midi et le mardi 12 février 2019 matin.

Semestre 2 (M1) : Les jurys annuels se réuniront le jeudi 6 juin après-midi et le vendredi 7 juin 2019 matin.

Deuxième session :

Les jurys annuels se réuniront le jeudi 11 juillet après-midi et le vendredi 12 juillet 2019 matin.

Semestres 3 et 4 (M2-FI) : Le Master 2 nécessitant pour validation la rédaction d'un mémoire, la session initiale peut s'étendre jusqu'au 18 septembre 2019